Formation Rémunération variable, fixation des objectifs : comment allier performance et sécurité juridique ?

Objectifs

- Comprendre le cadre juridique de la rémunération variable par objectif
- Construire un système de rémunération variable adapté à son entreprise
- Savoir reconnaître et évaluer la performance individuelle

Public

DRH, Directeur/Responsable rémunérations, RRH, Juriste

Pré-requis

Formation ouverte à tous les professionnels exerçant dans les métiers des ressources humaines, aucun pré-requis n'est exigé

Programme

1/ La rémunération variable : un élément de la rémunération totale du salarié :

- La notion de salaire
- Les différentes composantes de la rémunération du salarié : salaire de base, rémunération variable collective et individuelle, le variable soumis à cotisations et le variable non soumis…
- Application du principe « travail égal, salaire égal »
- Les obligations légales et conventionnelles
- Les principaux modèles de rémunération variable (additionnelle, multiplicative, booster, pondération des critères, …)

2/ La mise en place d'un système de rémunération variable :

- Comment identifier un système de rémunération adapté à mon entreprise : faire le lien avec la stratégie de l'entreprise
- Comment évaluer la performance du salarié ?
- Les systèmes d'évaluation licite et illicite

3/ Comment fixer la rémunération variable ?

- Comment définir les objectifs et les réviser ?
- Faut-il intégrer la rémunération variable au contrat de travail ?
- Les conséquences de l'absence d'objectifs
- Comment gérer les cas de suspension du contrat de travail ?
- Comment gérer les objectifs des représentants du personnel ?
- Quel est le rôle des représentants du personnel ?

4/ Quid en cas de non-respect des objectifs par le salarié ?

- Un licenciement est-il possible ?
- Dans quelles conditions ?

Ne seront pas approfondis les systèmes de rémunération collectifs (intéressement, participation…)

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 649€ HT

Non-adhérent : 699€ HT

Durée

1 journée, soit 7 heures de formation

Intervenant(s)

Michaël MASCLET,